



Charges locatifs sans justificatifs

Par **scenicman**, le **24/02/2009** à **18:29**

Bonjour

mon propriétaire vient de m'envoyer les rappelles de charges de 2006 a 2008

je lui ai demander tous les justificatifs, mais il est dans impossibilité de me fournir la moindre fiche de paie ou autres modes de paiement pour la femme de ménage

je suppose donc a du travaille non déclarer

puis-je déduire les frais pour la femme de ménage?

merci pour vos réponses